

REG.
TRANSLATION

DAHOMÉY

11c

RÉPUBLIQUE DU DAHOMÉY
FRATERNITÉ-JUSTICE-TRAVAIL

DEC 9 1966

Cotonou, le 2 DECEMBRE 1966

Le Président de la République
Chef du Gouvernement

N° 1568/PR/MAE.-

Monsieur Le Président et Cher Ami,

J'ai l'honneur de vous informer que mon Gouvernement a décidé de rappeler Monsieur Louis IGNACIO-PINTO actuel Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Dahomey auprès de Votre Pays.

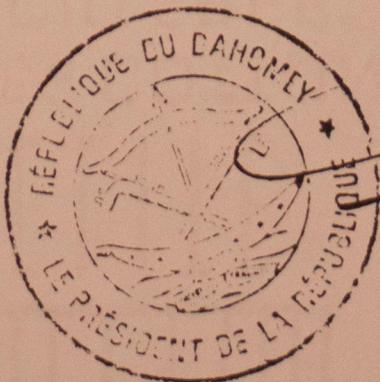
Le successeur de Monsieur Louis IGNACIO-PINTO lorsqu'il aura été désigné sera soumis le plus rapidement possible à votre agrément.

J'aime à croire Monsieur Le Président que Monsieur Louis IGNACIO-PINTO a su dans l'exercice de sa mission auprès de Votre Excellence mériter Votre confiance.

Je saisis cette occasion pour vous exprimer la gratitude du peuple du Dahomey pour la bienveillance dont vous avez bien voulu l'honorer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Président et Cher Ami, les assurances de ma très haute considération./- 2

Monsieur LE PRESIDENT DES ETATS
UNIS D' AMERIQUE
- WASHINGTON -



Christophe Soglo
Général Christophe SOGLO.-

TRANSFERRED TO HANDWRITING FILE